



DOSSIER DE PRESSE

# Inauguration de la résidence « Les Camélias » Ambérieu en Bugey

22 février 2023

**Dynacité**   
LOGEMENT

## CONTACT PRESSE

**Nathalie Caron**

Directrice de la communication et de l'Innovation

n.caron@dynacite.fr

0474141459 / 0678992676

[www.dynacite.fr](http://www.dynacite.fr)    



# Inauguration de la résidence « Les Camélias » 22 février 2023

L'inauguration des Camélias à Ambérieu en Bugey, s'est déroulée le 22 février 2023, en présence de nombreux invités dont Cécile BIGOT DEKEYZER, Préfète de l'Ain, Damien ABAD, Député de l'Ain, Xavier BRETON, Député de l'Ain, conseiller régional représentant le Président Laurent WAUQUIEZ, Jean DEGUERRY, Président du département de l'Ain, Daniel Fabre, Maire d'Ambérieu en Bugey, Michel PERRAUD et Marc Gomez, respectivement Président et Directeur général de Dynacité, Frédéric REYNIER, Président du Comité régional Action Logement, représenté par Lyse-Anne GAIDDON, membre du Comité Régional Action Logement, Noël PETRONE, Directeur Régional Action Logement Services et Jean-Pierre LAMETAIRIE-LAISSU, Président de l'ADMR.

Mis en service en septembre 2022, cet immeuble intergénérationnel de quatre étages répond à la pression démographique liée au bassin d'emplois de la Plaine de l'Ain ainsi qu'au vieillissement de la population.

En rez-de-chaussée se situe le restaurant scolaire, d'une capacité de 130 couverts et sa cuisine permettant de recevoir les enfants scolarisés à l'école voisine Jules-Ferry.

Au premier étage on trouvera outre trois logements, les bureaux de l'ADMR, service d'aide et d'accompagnement à domicile, association qui a été choisie pour développer des animations à destination des personnes âgées résidentes de l'immeuble et assurer une permanence hebdomadaire.

Aux deuxième et au troisième étages on trouve dix logements sociaux

Au dernier étage les personnes âgées sont logées dans 8 logements adaptés de type T2.

## Une construction qui s'inscrit dans le projet cœur de ville

*La Ville d'Ambérieu-en-Bugey s'inscrit dans le contexte régional dynamique de la grande métropole lyonnaise. Cette vitalité semble se confirmer pour les années à venir et Ambérieu-en-Bugey est appelée à s'affirmer toujours plus comme un des pôles urbains nécessaires au développement régional et à son bon équilibre territorial.*

La commune connaît depuis plus de 40 ans un fort développement urbain accompagné d'une croissance démographique exceptionnelle. Avec près de 15 000 habitants, Ambérieu est la 3ème ville la plus peuplée du département de l'Ain, derrière Bourg-en-Bresse et Oyonnax.

En parallèle de cet accroissement démographique qui exige le développement de logements avec la construction de logements locatifs sociaux, la population vieillit, ce qui nécessite aussi de proposer des solutions de logements adaptés aux seniors.

Voilà tout l'intérêt de ce programme les Camélias, idéalement situé, en plein centre-ville, à l'angle de la rue Henri Jacquinod et de l'Allée Léon Tournier-Billon (face à la MJC) qui a été retenu pour accueillir une résidence intergénérationnelle Haissor.

Au-delà de cette résidence Haissor, ce bâtiment s'inscrit dans le projet « Cœur de Ville » qui a pour objectif de résoudre l'équation complexe de redynamiser le centre-ville tout en évitant un développement incontrôlé de la commune.

En effet entre 2000 et 2015 la croissance démographique d'Ambérieu en Bugey était d'1% par an, soit 3 fois supérieure à la moyenne nationale.

Depuis maintenant 6 ans, la démographique s'est stabilisée autour de 0.4% par an en conformité avec la moyenne nationale.

Cette volonté de maîtrise correspondant au délai nécessaire pour adapter l'offre de services publics à l'arrivée de populations nouvelles, qu'il s'agisse d'écoles, d'accueil de la petite enfance, d'infrastructure routière...tout en conservant un centre-ville disposant de logements de qualité et d'une offre commerciale de proximité attractive.

En 2019 la réhabilitation du Drefia, ancienne friche admirablement réhabilitée par Dynacité, donne le « LA » de la rénovation du cœur de ville. D'autres réhabilitations ou constructions sont en cours sur d'anciennes friches.

Les Camélias, bâtiment aux divers usages, inauguré ce jour, s'inscrit dans cette stratégie.

## Un bâtiment aux multiples usages

*Ce bâtiment de 4 étages accueille en son sein 4 usages distincts, un restaurant scolaire, des locaux d'activités, du logement locatif social et une résidence intergénérationnelle*

### Un restaurant scolaire

Situé en rez-de-chaussée, le restaurant scolaire accueille depuis la rentrée scolaire 2022 les enfants de l'école Jules Ferry, située à quelques mètres. L'ancien restaurant scolaire ne pouvait plus accueillir les enfants dans les meilleures conditions.

Ce nouveau lieu propose désormais 50 places pour les élèves de maternelle (repas servis à table) et 80 places pour les élèves d'élémentaire (160 repas en self-service sur plusieurs services).

Un effort tout particulier a été porté aux qualités acoustiques afin de réduire les nuisances sonores et d'apporter un confort aux enfants.

La Région Auvergne-Rhône-Alpes a contribué au financement de cette cantine à hauteur de 55%. Depuis 2016, elle soutient effectivement l'ensemble des territoires la composant en concentrant son action sur le soutien aux investissements, pour accompagner des projets concrets qui améliorent le quotidien des habitants partout en Auvergne-Rhône-Alpes et qui sont construits en lien étroit avec les élus locaux.

Par ailleurs, pour donner toute sa dimension intergénérationnelle à ce bâtiment, des temps partagés animés par les enfants des écoles maternelles et élémentaires Jules Ferry seront proposés aux résidents HAISSOR. La configuration du bâtiment permet aux locataires HAISSOR d'accéder directement à cette salle depuis l'intérieur du bâtiment.

### Des bureaux d'activités

L'ADMR, association de services d'aide à la personne, qui a été choisie pour développer des animations à destination des personnes âgées résidentes de l'immeuble, a fait l'acquisition d'une partie du 1<sup>er</sup> étage et y a installé ses bureaux sur une surface de 150 m<sup>2</sup>.

L'association avait, depuis son installation à Ambérieu, l'intention d'investir dans des bureaux. La construction de la résidence Haissor a été une réelle opportunité qui lui a permis de se rapprocher de la mairie et de se lancer dans l'acquisition de ces locaux.

Cette proximité avec la résidence Haissor située 2 étages plus haut renforce la qualité du service apportée aux résidents. L'ADMR s'est également engagée à assurer une veille particulière pour garantir le sentiment de sécurité de chacun.

Au cœur de l'économie sociale et solidaire depuis 1945, l'ADMR est le premier réseau associatif national de service à la personne.

Le réseau propose de nombreux services répartis en quatre pôles :

- Enfance et parentalité,
- Accompagnement du handicap,
- Services et soins aux séniors,
- Entretien de la maison

L'association ADMR de Ambérieu/ Saint-Maurice, déploie ses activités pour répondre aux besoins de la population du territoire depuis Juillet 1983. La mise en place depuis 2008 d'une démarche d'amélioration continue de la qualité de service et l'obtention de la certification NF X 50-056 pour le réseau ADMR de l'Ain, renforcent la place d'actrice de la personne aidée dans son accompagnement à domicile.

Pour ces raisons, l'ADMR de Ambérieu/Saint-Maurice est responsable du projet socio-gérontologique.

En 2022, l'ADMR a aidé 334 personnes. Aujourd'hui, l'ADMR emploie 52 personnes.

### **Une offre de logements adaptée aux jeunes actifs**

Sur une partie du 1er étage et sur la totalité des niveaux en R+2 et en R+3, on retrouve des logements sociaux locatifs classiques, garantissant la mixité sociale du projet, tant par le type de financement proposé que par la typologie choisie. 10 logements spacieux, d'une superficie allant de 47 m<sup>2</sup> à 83 m<sup>2</sup>, accueillent des couples avec enfants, en plein cœur de ville et à proximité du groupe scolaire Jules Ferry. Ces appartements disposent d'une petite terrasse ou d'un grand balcon.

### **Une résidence intergénérationnelle Haissor**

Au dernier étage, on trouve une résidence Haissor, lieu de vie autonome sécurisé, alliant logement et service. Les locataires seniors vivent en autonomie chez eux, partagent des moments ensemble et participent de manière régulière à une démarche collective animée par l'ADMR, au titre de la prévention de la perte d'autonomie.

Ces temps partagés sont des temps de prise en compte des situations individuelles et d'accompagnement dans la mise en place de solutions adaptées.

Chaque logement est équipé de façon à anticiper une diminution de l'autonomie des locataires qui va au-delà de la réglementation PSH (personne en situation de handicap), en intégrant par exemple de la domotique.

Une salle commune est à leur disposition pour vaquer à leurs occupations, recevoir leur famille ou tout simplement passer du bon temps ensemble. Elle dessert aisément les logements, tout en préservant l'intimité et le caractère privatif de chaque locataire. Un effort tout particulier a été porté sur l'acoustique du bâtiment afin d'assurer un confort de vie.

Pour rompre l'isolement et favoriser les rencontres, les bénéficiaires pourront profiter du balcon de la salle commune ainsi qu'un « rooftop », lieu convivial en plein air, aménagé au niveau de la toiture terrasse avec la possibilité de créer un jardin, et offrant une vue exceptionnelle sur Ambérieu et la Plaine de l'Ain.

Les résidents bénéficient d'un parking souterrain, dont l'accès se fait par une rampe créée avenue Léon Tournier-Billon.

Le hall est équipé d'un contrôle d'accès.

Le concept d'habitat proposé découle de la politique ambitieuse menée par le Département de l'Ain à destination des personnes âgées au travers des appels à projet HAISSOR (habitat intégré service solidaire regroupé) lancés en 2013 et 2017 : il s'agit de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées dans des conditions optimales et de lutter contre leur isolement grâce à une autre offre de logement dédiée aux locataires de droit commun dans ce même bâtiment. Fort de l'expérience de 3 résidences situées sur les communes de Viriat, Chalamont et Trévoux, Dynacité a souhaité s'associer à la commune d'Ambérieu en Bugey et à l'ADMR pour présenter ce projet innovant autour d'un habitat favorisant la mixité intergénérationnelle.

#### Un bâtiment performant aux prestations de qualité

- Performance énergétique du bâtiment et mode de chauffage
  - Bâtiment labellisé : Effinergie +BBE (Bâtiment Energie Environnement)
  - Chauffage individuel au gaz
  - Ballon thermodynamique pour l'eau chaude
- Confort
  - Radiateur sèche-serviettes dans les salles de bains
  - Menuiseries extérieures PVC double vitrage avec volet roulant (électrique dans le séjour)
- Equipement de qualité
  - Meuble vasque avec miroir dans les salles de bains

#### Le financement

- Coût des travaux des 13 LLS et 8 logements Haissor **3 021 669,13€**

Subvention de l'État 69 736,39€

Subvention Conseil Départemental de l'Ain 126 000,00€

Subvention Communauté de Communes Plaine de l'Ain 85 000,00€

Subvention et prêt Action Cœur de Ville d'Action Logement Services 527 000€ +527 000€

Prêts Banque des Territoires 1 196 800,00€

Fonds propres Dynacité 420 132€

- Coût des travaux du restaurant scolaire **727 186,69 €**

Fonds propres Dynacité 727 186,69€

Vendu à la mairie qui a bénéficié de subventions de la Région à hauteur de 55%, du Département de l'Ain à hauteur de 15% et de l'Etat (DETR) à hauteur de 10%

- Coût des travaux des bureaux de l'ADMR **202 653,51€**

Fonds propres Dynacité 202 653,51€

Vendus à l'ADMR

**TOTAL coût de construction du bâtiment : 3 951 509,33€**

## Dynacité : proposer un habitat pour tous

*Être bailleur social c'est faire bien plus que loger, c'est pourquoi Dynacité prend en compte toutes les spécificités des personnes fragiles, seniors, précaires, handicapées...*

*Pour que tous ces publics trouvent leur place, Dynacité innove en proposant des logements adaptés à leur âge ou situation.*

*Avec le vieillissement de la population, la prise en charge des aînés devient une urgence et à ce titre, Dynacité offre toute une palette de solutions*

*Selon les besoins, Dynacité s'associe avec les partenaires institutionnels, associatifs et issus de l'économie sociale et solidaire. Ces collaborations garantissent une bonne prise en compte des fragilités rencontrées par les locataires. Cette coopération apporte une réponse adaptée à chaque situation, individuelle ou collective, afin de maintenir durablement les locataires dans leur logement et de favoriser la création de lien social et intergénérationnel.*

*Ces projets s'inscrivent dans la vie de la cité. Pour les personnes logées, il s'agit de réconcilier le besoin de se sentir bien chez soi, de participer à la vie locale et d'accéder à des services indispensables à leur vie quotidienne.*

*Très bientôt Dynacité lancera sa filiale sur l'habitat spécifique et inclusif afin d'encore mieux cibler son offre de logement.*

### Construire pour le bien vieillir

Dynacité développe depuis 20 ans une expertise reconnue sur le thème du vieillissement :

- Développement, aménagement et renouvellement urbain : contacts avec les collectivités et négociation foncière pour l'accueil des programmes immobiliers adaptés au vieillissement
- Construction de bâtiments labellisés
- Gestion de proximité : rénovation de salles de bain des locataires en situation de mobilité réduite, portage de repas lors de travaux importants, sensibilisation au numérique pour rompre l'isolement...

Depuis 2013, Dynacité a porté 5 projets dans le cadre du programme HAISSOR du Conseil Départemental de l'Ain. Qu'il s'agisse d'agir sur le patrimoine existant ou sur la production de nouveaux produits d'habitat, la prise en compte du vieillissement est anticipée le plus en amont possible pour agir de manière adaptée en fonction des situations.

Quelques exemples de réalisations  
*Marpa Champfronier 01*



*Résidence autonomie Les Orchidées Méziériat 01*



### Loger les plus fragiles

Pour accompagner les citoyens les plus fragiles, qu'ils soient jeunes porteurs de handicap ou non épargnés par la vie, Dynacité construit des résidences adaptées aux besoins de ces différents publics. Pour faire vivre certaines résidences, Dynacité collabore avec des associations qui apportent le soutien nécessaire au fonctionnement de celles-ci. Quand le logement ne suffit plus, Dynacité met au point des dispositifs de protection et d'accompagnement en partenariat avec les acteurs locaux.

### **Accompagner les personnes porteuses de handicaps**

Dynacité a mis en service en 2021 la résidence inclusive « Cap Soleil », projet inédit en France, au cœur de Bourg-en-Bresse (Ain). Le concept est de créer une relation de voisinage bienveillante dans une résidence mêlant des logements locatifs sociaux classiques et des logements adaptés occupés par des personnes porteuses de trisomie 21. Un travail partenarial avec l'association « Enfants Soleil 01 » et soutenu financièrement par l'Etat (dans le cadre du programme Action Cœur de Ville), Action Logement Services, la Banque des Territoires, le Département de l'Ain ainsi que la Communauté d'Agglomération de Bourg-en-Bresse.



D'autres projets sont en cours comme la création d'habitats regroupés pour jeunes adultes cérébrolésés à Sathonay-Camp (69).

### **Soutenir les femmes victimes de violences conjugales**

Depuis 2021, Dynacité s'engage aux côtés de la Préfecture de l'Ain pour accompagner les victimes de violences conjugales. Le dispositif SILVIA (Soutien et Insertion par le Logement des Victimes de Violences dans l'Ain) a été mis en place à la faveur des femmes victimes de violences. Plusieurs logements sont désormais réservés à ce public. Ces logements, sécurisés et localisés en centre-ville, sont mis à disposition d'associations spécialisées dans l'accueil et l'accompagnement. Cette mise à disposition de logements pourrait être étendue aux auteurs des violences eux-mêmes mais aussi aux hommes victimes.

## **Une construction qui s'inscrit dans le programme national « Action Cœur de Ville »**

*Le programme « Action Cœur de Ville » porté par l'Agence nationale de la Cohésion des Territoires, opérateur de l'Etat, permet à 222 villes moyennes réparties sur tout le territoire national de développer des projets ambitieux de reconquête de leur centre-ville, formalisés dans le cadre d'une convention pluriannuelle de revitalisation.*

### **Lutter contre les fractures territoriales**

Cette préoccupation majeure des partenaires sociaux conduit ces derniers à s'engager activement en soutien de cette politique publique aux côtés des acteurs des territoires.

Dans ce cadre, Action Logement Services participe, avec d'autres opérateurs comme l'Agence nationale de l'Habitat, au financement du volet habitat du programme en proposant une offre renouvelée de logements accessibles aux ménages salariés grâce à la réhabilitation de bâtis considérés comme stratégiques pour la réussite de projets communaux de revitalisation.



### Un programme de 5 milliards d'Euros

Pour la période 2018-2022, ce programme de l'Etat a été doté de 5 milliards d'euros par différents acteurs, dont 1,5 milliard d'euros par Action Logement Services, engagés sous forme de prêts et de subventions versés directement aux opérateurs du logement social et aux investisseurs privés pour conduire les opérations identifiées en lien avec les communes.

La prolongation du programme jusqu'en 2026 a été annoncée en juillet 2021 dans des conditions qui restent à définir. Cette intervention d'Action Logement Services vise la création d'une gamme variée de logements attractive et adaptée aux besoins des salariés :

- accession sociale,
- logement locatif social, privé ou libre par la requalification du bâti ancien de centre-ville.

Par cette action volontariste, Action Logement Services entend activer un levier nouveau au bénéfice du développement de l'emploi et du dynamisme économique des territoires et assurer ainsi pleinement sa vocation d'utilité sociale au service de l'intérêt général.

### Un projet largement soutenu par Action Logement Services

Le projet d'Ambérieu en Bugey répond parfaitement à l'ambition du programme Action Cœur de Ville qui est de redynamiser les cœurs de villes moyennes telles qu'Ambérieu en Bugey.

Il mixe à la fois inclusion et recrée le lien intergénérationnel. Il répond aussi à l'ambition RSE du Groupe Action Logement en termes d'innovation sociétale, de contribution à l'économie sociale et solidaire, d'amélioration du cadre de vie et de cohésion sociale.

Par ailleurs, Action Logement Services collabore de longue date sur des projets socialement innovants.

## Un projet Haissor qui s'inscrit dans le premier plan Seniors du Département de l'Ain

*Parce que notre société doit s'adapter au vieillissement de la population et que chacun, dans sa famille, aspire à bien vieillir, ensemble, le plus longtemps possible, le Département a élaboré un ensemble de mesures d'accompagnement humain et technique, regroupées dans un **Plan Seniors 01**. Aujourd'hui, l'Ain compte 140 787 personnes de plus de 60 ans. Ils seront 12 000 de plus en 2030. Le Département a donc choisi d'anticiper. Ce premier plan Seniors de l'Ain s'appuie sur tous les partenariats existants, pour que les conditions de vie se dégradent le moins possible avec l'âge.*

### Prévenir la perte d'autonomie

La durée de vie sans dépendance s'est accrue plus vite que la durée de vie. L'objectif de ces actions est de prolonger, soutenir et renforcer cette tendance. Le parcours de vie de la personne qui vieillit comprend des facteurs de risques en lien avec son état de santé (maladie, hospitalisation...) mais aussi avec sa vie personnelle (passage à la retraite, veuvage, isolement relationnel...).

L'objectif de ces actions est d'atténuer ces situations pour éviter les ruptures brutales dans le parcours de la personne âgée et se concrétise par :

- Des appels à projets pour des actions collectives et innovantes de prévention de la perte d'autonomie
- L'expérimentation d'outils technologiques innovants de prévention de la perte d'autonomie

### Vivre ensemble dans l'Ain pour tous les âges

Le vieillissement est une tendance lourde de l'évolution de notre société bien qu'il se vive aujourd'hui dans un meilleur état de santé et souvent sans dépendance. Pour assurer le vivre ensemble dans les Pays de l'Ain, notre société doit s'adapter.

Pour cela, certains thèmes tels que l'organisation des villes et des villages dans un urbanisme adapté échappent aux compétences directes du Département. Il convient de privilégier sur cet axe une coopération forte avec les Communes et les Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI).

Soutien à la mobilité avec le dispositif d'aide aux intercommunalités pour le transport à la demande des personnes handicapées étendu aux personnes âgées en perte d'autonomie

- Adaptation de l'habitat par la mise en place d'un plan d'adaptation du logement des personnes âgées à la perte d'autonomie, quel que soit leur statut : propriétaire, locataire du parc public ou privé
- Création de logements adaptés dans le parc social des logements adaptés et intégrés au logement familial
- Lancement d'un appel à projet Haissor dans le cadre d'un partenariat constitué par une collectivité territoriale, un service d'aide et d'accompagnement à domicile et un bailleur social
- Développer l'accueil familial avec un plan de développement et de professionnalisation de l'accueil familial des personnes âgées et handicapées

### **Mieux vieillir chez soi**

Vivre chez soi est l'objectif de chacun d'entre nous. Au travers de cet axe, le premier plan Seniors vise à améliorer les conditions de vie même lorsque la perte d'autonomie apparaît.

La loi d'Adaptation de la Société au Vieillessement vient renforcer le dispositif de prise en charge et d'accompagnement des personnes âgées dépendantes par le biais d'une réforme de l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA) et par la création d'un droit au répit pour l'aidant de la personne âgée. Dans l'Ain, la philosophie du Département de mise en œuvre de ces mesures vise à venir soutenir l'environnement familial et personnel de la personne âgée sans se substituer à lui, ce qui serait synonyme d'assistantat.

- Améliorer l'APA
- Former les évaluateurs à la logique d'autonomie des personnes
- Le droit au répit pour les proches aidants est soutenu et financé par le développement de solutions telles que : l'accueil de jour, l'hébergement temporaire, l'aide humaine ponctuelle...
- Expérimenter de nouveaux modes de services comme le « baluchonnage » (*solution qui permet à l'aidant de prendre quelques jours de répit hors du domicile, tout en évitant au malade un hébergement temporaire qui pourrait lui être préjudiciable, un intervenant venant loger sur place*).
- Professionnaliser et valoriser le métier d'aide à domicile
- Développer et coordonner les actions de soutien aux proches aidants

### **Relever le défi des établissements pour demain**

Cette quatrième et dernière orientation concerne à la fois la poursuite de l'expérimentation d'une offre alternative à l'EHPAD, mais également l'adaptation de celui-ci au défi actuel de la très grande dépendance et de la maladie d'Alzheimer et maladies apparentées.

- Création d'une Petite Unité de Vie pour personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer à Montréal La Cluse
- Appel à projet pour la création de 5 Marpa/PUV
- Un plan de relance sur l'attractivité des résidences autonomie
- 10 projets pour les cinq prochaines années portant à la fois sur la création de lits supplémentaires et sur la mise en œuvre d'un plan de reconstruction, de rénovation et d'adaptation des Établissements d'hébergement de personnes âgées dépendantes (EHPAD) à la grande dépendance et à la maladie d'Alzheimer et maladies apparentées.

# A propos de Dynacité

Dynacité est un bailleur social engagé, constructeur, répondant à une mission d'intérêt général qui est de loger le plus grand nombre en s'adaptant aux parcours de vie et aux besoins des territoires. Dynacité gère plus de 28 000 logements sur 239 communes et 5 départements. Dynacité emploie 588 collaborateurs, dont la moitié environ travaille en proximité dans cinq directions territoriales. Ses activités immobilières concernent l'aménagement, la construction neuve, la réhabilitation, la location et l'accession sociale à la propriété. Chaque année, Dynacité engage des travaux d'amélioration et de rénovation de 20 % de son parc et construit en moyenne 500 logements neufs.

Dynacité privilégie la qualité de la relation client, comme en témoigne son engagement dans la certification ISO 9001. L'innovation, au cœur de l'ADN de Dynacité, est insufflée à l'ensemble de ses métiers comme un axe de développement.

# A propos d'Action Logement

Depuis 70 ans, la vocation d'Action Logement, acteur de référence du logement social et intermédiaire en France, est de faciliter l'accès au logement pour favoriser l'emploi. Action Logement gère paritairement la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction (PEEC) en faveur du logement des salariés, de la performance des entreprises et de l'attractivité des territoires. Grâce à son implantation territoriale, au plus près des entreprises et de leurs salariés, ses 19 000 collaborateurs mènent, sur le terrain, deux missions principales :

Construire et financer des logements sociaux et intermédiaires, prioritairement dans les zones tendues, en contribuant aux enjeux d'éco-habitat, de renouvellement urbain et de mixité sociale. Le groupe Action Logement compte 45 ESH, 5 filiales de logements intermédiaires et un patrimoine de plus d'un million de logements.

Accompagner les salariés dans leur mobilité résidentielle et professionnelle. Le Groupe s'attache particulièrement à proposer des services et des aides qui facilitent l'accès au logement, et donc à l'emploi, des bénéficiaires, qu'ils soient jeunes actifs, salariés en mobilité ou en difficulté.





**Dynacité**   
LOGEMENT

**CONTACT PRESSE**

**Nathalie CARON**

Directrice de la communication et de l'Innovation

[n.caron@dynacite.fr](mailto:n.caron@dynacite.fr)

0474141459 / 0678992676

[www.dynacite.fr](http://www.dynacite.fr)    